



## COMITÉ MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS)

Tous les mois, il nous fait plaisir de vous informer sur les services communautaires.

**MEMBRES :** Michèle Guindon, Aline Germain, Yvan Hamelin, Claudette Béland, Richard Lavallée, Marie Voyer, Yvon Bourassa, conseiller municipal, Stéphanie Ricard, municipalité.

## LA FRAUDE CHEZ LES AINÉS : 2<sup>E</sup> PARTIE

### DÉTECTER, DÉNONCER, DÉCOURAGER.

Personne n'est à l'abri d'escroquerie, peu importe son âge, son niveau de scolarité ou son lieu de résidence. Heureusement, la plupart des fraudes peuvent être évitées. C'est pourquoi il est important d'être vigilant et de les reconnaître afin de se protéger efficacement.

#### 1. LE VOL D'IDENTITÉ

C'est quoi? Une usurpation d'identité se produit quand une personne obtient et utilise, à votre insu et sans votre consentement, vos renseignements personnels à des fins criminelles. Ce qui comprend toute information ou tout document servant à établir votre identité.

Exemples de renseignements personnels: nom complet, date de naissance, adresse, adresse courriel, no de téléphone, mot de passe, numéro d'assurance sociale (NAS), signature, no de passeport, no de permis de conduire, données de carte de crédit.

#### Les criminels utilisent nos renseignements

- 1) pour accéder à nos comptes bancaires, pour faire des achats et retraits, allant jusqu'à dérober toutes nos épargnes.
- 2) pour faire des demandes de prêts, de cartes de crédit, d'ouverture de comptes bancaires ou même obtenir un prêt hypothécaire.
- 3) obtenir un passeport ou toucher des prestations du gouvernement.

#### Comment se fait le vol d'identité ?

- 1) En volant votre portefeuille, votre sac à main ou votre courrier résidentiel
- 2) En fouillant dans vos poubelles ou sac de recyclage pour récupérer vos factures, relevés bancaires et autres documents.
- 3) En vous appelant et en se faisant passer pour votre créancier, votre propriétaire ou un enquêteur afin d'obtenir vos renseignements personnels
- 4) En envoyant des courriels non sollicités qui ressemblent à des courriels ou à des sites légitimes (pourriels et hameçonnage)
- 5) En écoutant vos conversations privées ou en regardant par dessus votre épaule (ex. au guichet automatique)
- 6) En trafiquant des guichets et des terminaux de point de vente
- 7) En fouillant dans votre ordinateur, cellulaire

ou tablette et en regardant les courriels envoyés.

#### Comment se protéger ?

- 1) Soyez vigilant: ne donnez vos renseignements personnels que lorsque c'est absolument nécessaire et seulement lorsque vous avez confiance en la personne à qui vous vous adressez.
- 2) Ne transmettez pas de renseignements personnels ou confidentiels par courriel
- 3) Pour réduire le risque de piratage informatique, faites installer un antivirus, choisissez un mot de passe complexe changez-le souvent.
- 4) Déchiquez vos reçus et relevés de carte de crédit, les offres de crédit pré-approuvées ou tout autre document contenant vos renseignements personnels.
- 5) Vérifiez vos relevés de compte et de carte de crédit régulièrement; contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu.
- 6) Mémorisez votre mot de passe et vos numéros d'identification personnel (NIP) afin de ne pas conserver de trace écrite
- 7) lorsque vous composez votre NIP, assurez-vous que personne ne puisse le voir.
- 8) Attention aux renseignements personnels sur les réseaux sociaux: considérez cette information sur les réseaux sociaux comme étant de l'information publique;
- 9) songez à désactiver la géolocalisation
- 10) Une fois par année, demandez une copie de votre dossier de crédit auprès de TransUnion ou d'Equifax et assurez-vous qu'il ne comporte aucune erreur.

NB. Le numéro d'assurance sociale (NAS) est un numéro CONFIDENTIEL qui n'est requis que pour la déclaration de revenus. Vous avez droit de refuser de divulguer votre NAS à des entreprises autres qui vous le demandent.

#### Que faire comme victime ?

- 1) Signalez l'incident auprès du service de police qui dessert le territoire (SQ : 310-4141).
- 2) Communiquez rapidement avec votre institution financière et avec la compagnie émettrice de votre carte de crédit.
- 3) Communiquez avec des agences d'évaluation du crédit en demandant qu'un avis de fraude soit inscrit à votre dossier de crédit: Equifax Canada:

numéro sans frais: 1-800-465-7166, TransUnion Canada: numéro sans frais: 1-877-525-3823

4) Communiquez pour signaler la fraude, avec le Centre antifraude du Canada: 1-888-495-8501

#### 2. CONTREFAÇON DES BILLETS DE BANQUE

L'argent comptant intéresse les faussaires. Les billets de banque canadiens (en papier ou en polymère) sont pourvus d'éléments de sécurité faciles à vérifier et difficiles à contrefaire. Les billets ne sont sûrs que si vous les vérifiez. La vérification systématique d'au moins deux éléments de sécurité est la meilleure défense contre la contrefaçon.

#### Comment vérifier le Billet en polymère?

- 1) touchez la texture lisse du billet fait en un seul morceau de polymère dont certaines parties sont transparentes.
- 2) Vérifier la présence de la bande transparente et du contour clair de la feuille d'érable givrée
- 3) Dans la bande transparente, examinez les détails du portrait et de l'édifice à reflets métalliques.
- 4) Regardez le verso du billet pour que les éléments dans la bande métallique aient les mêmes couleurs et détails qu'au recto.

NB. Aucune loi ne vous oblige à accepter un billet de banque, si vous doutez de son authenticité.

#### AU COURS D'UNE TRANSACTION :

- 1) expliquez poliment que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux billet;
- 2) demandez qu'on vous donne un autre billet, que vous vérifierez également.
- 3) Conseillez à la personne d'apporter le billet suspect au service de police
- 4) Informez le service de police que l'on a possiblement tenté de vous remettre un faux billet.

#### Comment vérifier le Billet en papier ?

Visitez le site: [www.banqueducanada.ca/billets/series-de-billets-debanque/](http://www.banqueducanada.ca/billets/series-de-billets-debanque/)  
Pour des informations sur la prévention de la contrefaçon de monnaie, communiquez avec la Banque du Canada: 1-800-303-1282 ou visitez le site: [www.banqueducanada.ca/billets/](http://www.banqueducanada.ca/billets/)

Source: Dépliant sur " La fraude en 3 D" produit par différents corps de police et la Banque du Canada.

Les Rubrique sont aussi disponible sur le site web de la municipalité au [www.lac-aux-sables.qc.ca](http://www.lac-aux-sables.qc.ca), dans l'onglet loisirs-culture-et-vie-associative/municipalite-amie-des-aines-mada